

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – INTERPELLATION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date 20.02.2023	Heure 10h28	Numéro 23.165	Département(s) DECS
	Annule et remplace			

Auteur-e(-s) : Groupe VertPOP

Titre : Situation de crise au CFA de Boudry – Surpopulation, sécurité et encadrement

Contenu (questions posées au Conseil d'État) :

Le nombre de requérant-e-s d'asile accueilli-e-s au Centre fédéral d'accueil (CFA) de Boudry en est presque au double de sa capacité. Dans ce contexte, nous prions le Conseil d'État de nous donner sa position sur les points suivants :

- Le taux d'encadrement est-il suffisant ?
- Quel rôle joue le service de protection de l'enfance dans l'évaluation du nombre de mineurs présents au CFA et de leurs conditions de vie ?
- Comment compte réagir le Conseil d'État par rapport aux incivilités et à la violence qui ont été médiatisées la semaine dernière ?

Développement (commentaire aux questions) :

Le souci de notre groupe à propos du Centre fédéral d'accueil à Boudry n'est pas nouveau. En 2022, nous avons déposé deux objets pour faire part de notre inquiétude. L'afflux accru de requérant-e-s d'asile de la dernière année n'a pas amélioré les choses. La semaine passée, les médias ont mis le public au courant de la surpopulation du centre et des nuisances dont souffre la population boudryenne.

Nous tenons à réagir encore une fois en demandant au Conseil d'État de considérer une augmentation non seulement des mesures sécuritaires, mais aussi de l'encadrement des requérant-e-s. Si nous sommes sensibles à la détresse des 6'000 habitant-e-s de Boudry qui subissent la présence quotidienne de presque 1'000 personnes supplémentaires, nous nous faisons aussi du souci pour les presque 1'000 personnes vivant dans un lieu prévu pour 480.

La population réclame plus de sécurité, ce qui est normal vu la dégradation de la situation. Si l'encadrement avait augmenté au fur et à mesure de l'augmentation du nombre de requérant-e-s, les problèmes de sécurité n'auraient certainement pas pris l'ampleur décrite par les médias.

À notre avis, il est possible de veiller à un meilleur encadrement tout en attendant du Secrétariat d'État aux migrations (SEM) un nombre raisonnable de requérant-e-s : considérer la possibilité d'engager des travailleurs sociaux pour les alentours du centre, demander au SEM de revoir les conditions de travail du prestataire privé ORS Service AG – groupe qui a le mandat externalisé de la gestion des centres fédéraux d'accueil et qui peine à recruter, ayant une rotation d'employé-e-s excessive –, voire exiger que l'encadrement ne soit plus externalisé.

Aussi, si une solution était trouvée par rapport à la gratuité des titres de transport, il y aurait moins de requérant-e-s qui zoneraient à Boudry, comme, par exemple, le modèle de l'abonnement Frimobil du canton de Fribourg, qui permet aux requérant-e-s d'asile avec un permis N ou F ou aux détentrices et détenteurs d'un permis pour réfugié-e-s F ou B de voyager en 2^e classe dans un périmètre établi.

Il existe à Neuchâtel diverses associations migrantes. Ont-elles été consultées dans un objectif de sensibilisation, de médiation et également d'intégration des nouveaux arrivants ? En effet, le fait que les requérant-e-s d'asile puissent être en contact avec des personnes qui vivent des expériences similaires aux leurs et qui parlent parfois la même langue peut réduire une certaine frustration et apaiser les esprits.

Nous espérons que cette situation de crise conduira notre exécutif à se positionner plus fermement face au SEM et à refuser clairement que, sur notre territoire et dans nos bâtiments, les droits humains et de l'enfant ne soient pas respectés.

Souhait d'une réponse écrite : NON

Demande d'urgence : OUI

Auteur-e ou premier-ère signataire : *prénom, nom* (obligatoire) :

Adriana Ioset

Autres signataires (*prénom, nom*) :

Autres signataires suite (*prénom, nom*) :

Autres signataires suite (*prénom, nom*) :